

BAFA - BAFD

Animateur ou Directeur d'Accueil Collectif de Mineurs

2012-2013



la **Ligue de l'Enseignement**
LANGUEDOC-ROUSSILLON

Aude - Gard - Hérault - Lozère - Pyrénées-Orientales

La Ligue de l'Enseignement

Un avenir par l'éducation populaire

La Ligue de l'Enseignement est créée en 1866.

Mouvement d'éducation populaire, elle invite les citoyens à s'associer dans la lutte contre les inégalités, à débattre et à être acteurs dans la cité afin de construire une société plus juste, plus libre et plus solidaire visant à l'émancipation de tous.

Pour ce faire, la Ligue de l'Enseignement est présente sur l'ensemble du territoire par l'intermédiaire de :

- 102 fédérations départementales,
- 22 unions régionales,
- 30 200 associations affiliées,
- 2 000 000 adhérents.

Ses domaines d'intervention sont très divers : organisation de vacances et de classes de découvertes, organisation d'activités sportives et culturelles, actions internationales, débats, formations, lutte contre la précarité ...

Au travers de ces multiples activités, les principaux objectifs qu'elle poursuit peuvent se résumer ainsi :

- agir avec les habitants sur leur lieu de vie,
- agir dans les milieux populaires,
- être actrice de l'Ecole,
- oeuvrer pour la reconnaissance et l'expression de la diversité culturelle,
- oeuvrer pour une citoyenneté qui s'exerce dans tous les espaces politiques.

Huit propositions pour faciliter l'accès aux vacances et aux loisirs

- Garantir à tous les enfants et les adolescents l'accès à des vacances et des loisirs de qualité, avec l'engagement financier de l'Etat et des collectivités territoriales, et le soutien aux associations organisatrices et avec pour objectif que tous les enfants qui le souhaitent pourront partir en vacances.
- Assurer un rôle régulateur de l'Etat pour mettre fin à toutes les inégalités territoriales, en assurant des aides financières qui soient fonction des revenus du ménage.
- Réintroduire dans les orientations prioritaires de la CNAF le départ en vacances pour les enfants et les adolescents.
- Financer la totalité des formations BAFD pour faciliter l'engagement des directeurs de séjours.
- Mettre en place un titre de transport SNCF forfaitaire pour tous les transports d'enfants en centres de vacances : 50 euros par enfant et par an.
- Mettre en place un plan « patrimoine juniors » pour la rénovation des centres d'accueil qui leur permettront d'offrir toutes les garanties de qualité et de sécurité.
- Assurer un financement spécifique de l'Etat et des collectivités territoriales pour tout projet de rénovation d'un centre d'accueil qui s'inscrira dans une démarche de gestion durable de l'équipement.
- Assurer la coordination des différentes administrations qui interviennent sur le champ des vacances et des loisirs : Jeunesse, Santé, Tourisme.

BAFA & BAFD

Un engagement éducatif social et généreux

Nouvelle expérience et prise de responsabilité

Les temps de vacances et de loisirs sont des moments privilégiés d'éducation, d'épanouissement, d'apprentissage de la socialisation et de la citoyenneté.

Les Accueils Collectifs de Mineurs de la **Ligue de l'Enseignement** reçoivent des enfants ou des adolescents venus vivre et pratiquer ensemble des activités ludiques, sportives, culturelles, artistiques. Les Accueils Collectifs de Mineurs sont ouverts à tous.

La **Ligue de l'Enseignement** forme annuellement environ 5.000 jeunes aux fonctions d'animateurs et de directeurs d'Accueils Collectifs de Mineurs afin de répondre aux besoins éducatifs et techniques des organisateurs de séjours.

Ces formations sont un tremplin pour un engagement social des jeunes. Les fonctions d'animation d'Accueils Collectifs de Mineurs sont pour eux :

- une première expérience de prise de responsabilité
- une occasion d'expression de leur solidarité en partageant leur temps et leurs compétences dans un cadre collectif.

BAFA et BAFD... comment ?

Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et le BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Direction) sont des diplômes destinés à permettre l'encadrement occasionnel des enfants et adolescents en Accueil Collectif de Mineurs .

Ils sont délivrés au candidat sur proposition des jurys départemental BAFA et régional BAFD, par la Direction de la Cohésion Sociale du département où réside le candidat, après satisfaction aux différentes épreuves de formation théorique, pratique et de perfectionnement ou approfondissement.

Les formations théorique, de perfectionnement ou d'approfondissement, payantes, sont dispensées par des organismes de formation, habilités par le Ministère de la Direction de la Cohésion Sociale.



BAFA

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

4

étapes

1

Obtenir un numéro d'identifiant
www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafdf

2

Session de formation générale
..... 8 jours

3

Stage pratique en Accueil Collectif de Mineurs
..... 14 jours

4

Session d'approfondissement
..... 6 jours
ou qualification
..... 8 jours

Formation générale ou stage de base

Elle a pour objectif de développer chez le stagiaire les capacités nécessaires à l'exercice des fonctions d'animateur : **connaissance de l'enfant et de l'adolescent, la vie quotidienne en Accueil Collectif de Mineurs, la réglementation, la sécurité, les projets pédagogiques et d'activités, le rôle et la fonction de l'animateur.**

>>> A l'issue de ce stage, le candidat ayant obtenu la mention «satisfaisant» se voit conférer la **qualité d'animateur stagiaire**.

Le stage pratique

A la suite de la formation générale et si le stagiaire a obtenu la mention «satisfaisant», le candidat devra effectuer un stage pratique. Ce stage est accompli en qualité d'animateur stagiaire, dans un **Accueil Collectif de Mineurs avec ou sans hébergement** habilité par le ministère de la Cohésion Sociale.

L'approfondissement

La session d'approfondissement a pour objectif d'enrichir les connaissances et techniques de l'animateur stagiaire dans des domaines spécifiques de l'animation ou par rapport à un public-enfant ciblé.

Conditions :

- Etre âgé de **17 ans** au premier jour du stage
- Vous avez **30 mois** pour effectuer dans l'ordre ces trois étapes
- Vous disposez d'un **délai maximum de 18 mois** entre le stage théorique et le stage pratique

A l'issue des trois stages validés, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale délivre le BAFA.

Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur

5 étapes

- 1 Obtenir un numéro d'identifiant
www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafdf
- 2 Session de formation générale 9 jours
- 3 Premier stage pratique 14 jours
! rédaction d'un compte rendu de votre expérience
- 4 Session de perfectionnement 6 jours
- 5 Deuxième stage pratique 14 jours
! rédaction d'un bilan de formation

Conditions :

- Etre âgé de **21 ans** au premier jour du stage
- Etre **titulaire du BAFA** ou d'un **diplôme équivalent** (ou dérogation obtenue de la DDCS)
- Vous avez **4 ans** pour effectuer dans l'ordre ces quatre étapes
- Vous disposez d'un **délai maximum de 18 mois** entre le stage théorique et le stage pratique

Formation générale

Elle a pour but de développer chez les stagiaires des **capacités à exercer les fonctions de Directeur** en centre de vacances ou de loisirs. A l'issue de ce premier stage, ceux-ci doivent être capables **d'élaborer un projet pédagogique**, d'en situer les limites et les évolutions possibles en y intégrant les groupes concernés : équipes d'animation et de service, familles, enfants, partenaires institutionnels.

Perfectionnement

Il a pour but de **parfaire la formation du directeur-stagiaire** et d'étendre ses capacités à diriger tout type de séjours.

Les stages pratiques

Après chaque session théorique satisfaisante, le directeur stagiaire doit effectuer un stage pratique de 14 jours en tant qu'adjoint ou directeur.

Il doit impérativement exercer en tant que directeur sur l'un des deux stages pratiques.

Dans chacun de ces stages, des moments sont prévus afin de permettre au stagiaire d'analyser son expérience pratique, de la confronter à celle des autres, mais également de débattre autour de problèmes liés à l'éducation, à la jeunesse et à la société.

A l'issue des quatre stages validés, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale délivre le BAFD, après entretien avec le candidat et commission.

Les stages d'approfondissement et de qualification

Publics en difficulté

Permettre aux futurs animateurs de réfléchir sur les phénomènes de groupe, les attitudes, de mieux appréhender ce qui caractérise les comportements difficiles, de travailler sur l'exclusion et la lutte contre les discriminations.

Donner aux futurs animateurs les outils pour transformer les relations conflictuelles, mieux se connaître et mieux communiquer.

Petite enfance

Autour d'un projet d'équipe, en favorisant une approche ludique, ce stage permettra aux animateurs d'avoir une connaissance approfondie de la tranche d'âge des 3-6 ans: besoins, rythmes de vie, socialisation, projets d'animation adapté...

Ils découvriront des activités spécifiques à cette tranche d'âge. Ils seront amenés à réfléchir sur la place et le rôle de l'animateur en ACM, notamment pour la gestion de la vie quotidienne et l'organisation des différents temps de vie au sein de l'accueil de loisirs.



Ski et activités neige

Pratique du Ski en toute sécurité, activités jeux de neige.
Approche et connaissance du milieu montagnard en hiver

Gestion des différences

Permettre aux stagiaires d'aborder les notions d'agressivité, de violence, de conflits au travers de réflexions avec des professionnels (animateurs, éducateurs, responsables d'associations, institutions).
Appréhender les situations de handicap et mettre en place un accueil individualisé.

Activités de pleine nature

Approche pédagogique de l'environnement par des activités en pleine nature.
Sensibilisation au milieu naturel avec lecture de paysages (faune et flore), l'environnement naturel comme formidable outil pour l'animation et un vivier pour la découverte et le jeu.
Activités complémentaires : randonnées, cartographie, organisation de différents ateliers nature et repas trappeurs

Court Métrage

Jouer avec l'image vidéo, s'initier au montage, s'amuser à réaliser des petits films, créer des productions vidéos simples avec des matériels de plus en plus présents dans les centres de vacances.

Toute une palette de stages

à thèmes s'offre à vous

Land'Art et Environnement

Nombreux accueils de loisirs inscrivent dans leurs projets des actions contribuant au développement durable, à la protection de l'environnement.

Le Land Art permet la mise en place d'atelier d'expression plastique utilisant les matériaux de la nature (bois, terre, pierres, sable, rocher, etc).

Cette session proposera aux stagiaires une réflexion sur la formation de l'éco citoyen, de formuler des propositions et des projets d'activités intégrant la question du développement durable dans la vie quotidiennes des accueils de loisirs. Il permettra, au travers d'une activité artistique « le Land Art », une approche sensible et plastique de l'environnement.

Solidarité internationale

Permettre aux stagiaires d'appréhender les notions de solidarité, de coopération, de réciprocité, de développement. Donner aux animateurs les outils nécessaires et suffisants pour mener dans les accueils de loisirs des projets de solidarités internationales, d'échanges et de partage interculturels, afin que les accueils de loisirs puissent être des lieux d'éducation populaire à la solidarité internationale.

Jeux et activités physiques et sportives

Au cours de cette session seront abordés la place du jeu et des activités sportives dans le développement de l'enfant, les conditions qui permettent la pratique, la place des activités physiques et sportives dans le projet d'animation. Le stage permettra, à chaque stagiaire, l'enrichissement de son répertoire de jeux sportifs.

Jeux de pleine nature

Permettre aux animateurs de mettre en place différentes séquences de jeux de pleine nature en prenant en compte l'environnement.

Réflexion amenant à aborder les différentes phases de construction de jeux s'adaptant au milieu.



Expression musicale

Approche et réflexion pédagogique du spectacle vivant musical. Développer des capacités d'expression et de création pour des activités ludiques et culturelles en direction des enfants. Découvrir personnellement des activités musicales. Aucun niveau en musique n'est demandé.

Surveillant de baignade (qualification - 8 jours)

Ce stage permettra aux animateurs d'accompagner et de conduire les baignades en prenant en compte l'intérêt et les besoins des participants, et les exigences de sécurité. Cette nouvelle qualification «surveillant de baignade» permet d'encadrer les baignades dans le cadre des accueils collectifs de mineurs.

(PSC1 et brevet de natation 100m obligatoires).

Tous les stages BAFA et BAFD

Dates et lieux des stages

STAGES	THÉMATIQUES	DATES
BAFA BASE	Formation Générale	27/10 au 03/11/2012
		28/10 au 04/11/2012
		28/10 au 04/11/2012
		28/10 au 04/11/2012 PSC1 le 27/10
		24/02 au 03/03/2013
		28/02 au 02/03 et 04 au 09/03/2013
		03 au 10/03/2013
		20 au 27/04/2013
		21 au 28/04/2013
		21 au 28/04/2013 PSC1 le 20/04
		24 au 27/04 et 29/04 au 04/05/2013 sauf 1er mai
		28/04 au 05/05/2013
		13 au 15 et 17 au 22/06/2013
		26/06 au 03/07/2013
BAFA APPROFONDISSEMENT	Publics en difficulté	29/10 au 03/11/2012
	Petite enfance	29/10 au 03/11/2012
	Court-métrage - (PSC1 le 27/10/2012)	29/10 au 03/11/2012
	Petite enfance	29 au 03/11/2012
	Ski et activités neige	24/02 au 02/03/2013
	Gestion des différences	25/02 au 02/03/2013
	Solidarité internationale activités physiques et sportives	04 au 09/03/2013
	Petite enfance	22 au 27/04/2013
	Activités pleine nature - (PSC1 le 20/04/2013)	22 au 27/04/2013
	Land'Art et Environnement	22 au 27/04/2013
	Expression musicale	17 au 22/06/2013
	Jeux de pleine nature	19 au 24/08/2013
BAFA QUALIFICATION	Surveillant de baignade	20 au 27/04/2013
BAFD	Formation Générale	26 au 30/12/2012 et 02 au 05/01/2013
	Perfectionnement	26 au 31/12/2012
		11, 12, 15, 16, 18, 19/10/2013

* hébergement possible

Calendrier 2012-2013

HÉBERGEMENT	LIEUX	TARIFS
internat	Port Leucate (11)	505 €
internat	Nîmes Agora (30)	505 €
demi-pension	Montpellier (34)	385 €
internat	Balsièges (48)	505 € PSC1 : +50 €
demi-pension	Montpellier (34)	385 €
externat	Perpignan (66)	375 €
internat	Nîmes Agora (30)	505 €
internat	La Franqui (11)	505 €
internat	Nîmes Agora (30)	505 €
internat	Balsièges (48)	505 € PSC1 : +50 €
externat	Perpignan (66)	375 €
demi-pension	Nîmes Agora (30)	385 €
externat	Perpignan (66)	375 €
demi-pension	Nîmes Agora (30)	385 €
internat	Port leucate (11)	450 €
demi-pension *	Nîmes Agora (30)	325 €
internat	Balsièges (48)	500 €
externat	Perpignan (66)	325 €
internat	Vars (05)	550 €
internat	Agora Nîmes (30)	450 €
externat	Perpignan (66)	325 €
internat	La Franqui (11)	450 €
internat	Balsièges (48)	445 €
internat	Mas de la Coûme Mosset (66)	325 €
externat	Perpignan (66)	325 €
internat	Saint Bauzille de Putois (34)	450 €
internat	Agora Nîmes (30)	565 €
internat / demi-pension	Agora Nîmes (30)	598 € / 440 €
internat / demi-pension	Agora Nîmes (30)	490 € / 380 €
externat	Perpignan (66)	380 €

Modalités d'inscriptions

Important pour votre inscription

Avant de nous transmettre votre dossier vous devez **IMPÉRATIVEMENT** vous inscrire sur le site : www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafcd afin d'obtenir votre **numéro d'identifiant** à reporter sur la fiche d'inscription



You souhaitez bénéficier d'une aide pour financer votre formation BAFA ou BA FD ?

Des solutions s'offrent à vous selon votre département de résidence :

- Participation financière pour votre formation auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Mutualité Sociale Agricole (MSA) ...
- Bourses de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de votre département de résidence
- Aides du Conseil Général de votre département
- Aides pour les demandeurs d'emploi
- Financement auprès des Comités d'Entreprise ou des Comités d'Actions Sociales
- Participation de l'organisme employeur

Contactez la **Ligue de l'Enseignement de votre département de résidence**

Auprès de la Ligue de l'Enseignement de votre département de résidence

BAFA

Stage de base

Adressez nous :

- 1 photocopie recto-verso de votre carte d'identité
- 1 certificat médical d'aptitude
- la fiche d'inscription remplie accompagnée du chèque de 100 euros d'acompte
- 4 timbres au tarif en vigueur
- Carte/Ligue obligatoire - document à demander lors de l'inscription

Stage d'approfondissement

Adressez nous :

- 1 photocopie recto-verso de votre carte d'identité
- la fiche d'inscription remplie accompagnée du chèque de 100 euros d'acompte
- 1 certificat médical d'aptitude
- la photocopie des certificats de stage théorique et pratique validés par la Direction de la Cohésion Sociale
- 4 timbres au tarif en vigueur
- Carte/Ligue obligatoire - document à demander lors de l'inscription

BAFD

Stage de base

Adressez nous :

- 1 photocopie recto-verso de votre carte d'identité
- 1 certificat médical d'aptitude
- la fiche d'inscription remplie accompagnée du chèque de 100 euros d'acompte
- la photocopie du BAFA
- 4 timbres au tarif en vigueur
- Carte/Ligue obligatoire - document à demander lors de l'inscription.

Stage de perfectionnement

Adressez nous :

- 1 photocopie recto-verso de votre carte d'identité
- 1 certificat médical d'aptitude
- la fiche d'inscription remplie accompagnée du chèque de 100 euros d'acompte
- 4 timbres au tarif en vigueur
- la photocopie des certificats de stage de base et de stage pratique validés par la Direction de la Cohésion Sociale
- un exemplaire du compte rendu de stage pratique 15 jours au moins avant la date du début du stage
- Carte/Ligue obligatoire - document à demander lors de l'inscription

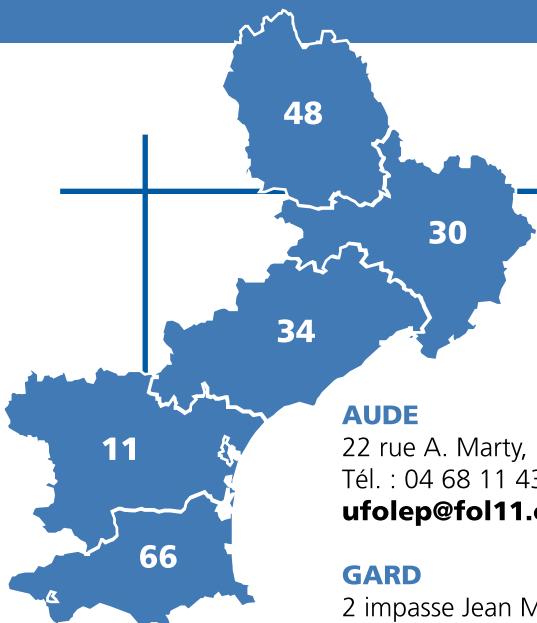
Acompte

L'acompte de 100 euros sera retenu dans tous les cas sauf en cas de force majeure (accident ou hospitalisation avec certificat médical joint).

Tout stage commencé est dû en totalité. En cas de force majeure durant le stage, (accident ou hospitalisation avec certificat médical joint) seuls les jours effectués seront retenus.

Le solde de votre stage devra nous parvenir avant le début de ce dernier.

Inscription et renseignements



Contactez dès à présent
la Ligue de l'Enseignement
de votre département de
résidence

AUDE

22 rue A. Marty, BP 24 - 11020 CARCASSONNE CEDEX
Tél. : 04 68 11 43 00/09
vptfol30@wanadoo.fr - www.laligue30.org

GARD

2 impasse Jean Macé, 30900 NÎMES
Tél. : 04 66 36 31 33/32
bafa30@laliguegard.fr - www.laliguegard.fr

HÉRAULT

Immeuble Edouard VII 22 rue de Claret, 34070 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 04 34 84
vpt@laligue34.org

LOZÈRE

23 rue de la Chicanette, BP 16 - 48001 Mende CEDEX
Tél. : 04 66 49 00 30
vpt48@fol48.org

PYRÉNÉES ORIENTALES

1 rue M. Doutres, 66000 PERPIGNAN
Tél. : 04 68 08 11 12
vptfol66@laligue.org